

Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 25 novembre 2003 à 16 h à laquelle sont présents madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Sont absents monsieur le maire Yves Ducharme, président et madame la conseillère Jocelyne Houle, vice-présidente.

En l'absence du président et de la vice-présidente, monsieur le conseiller André Levac agit à titre de président par intérim.

CE-2003-1666* VENTE DU LOT NUMÉRO 1 273 654 À A.N. (MEGA CENTRES) INC. - 187 641,45 \$

CONSIDÉRANT QU'il est opportun que la Ville de Gatineau conclue la vente du lot numéro 1 273 654 à A.N. (Mega Centres) inc. aux conditions de l'option que l'acheteur détient sur ce terrain :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte et recommande au conseil de vendre le lot numéro 1273 654 à A.N. (Mega Centres) inc. ou ses ayants droit au prix de 187 641,45 \$ pour une superficie de 3320,5 m² soit 56,51 \$/m², les conditions de la vente sont celles prévues à l'option d'achat que détient l'acheteur confirmées le 28 janvier 2003 par la résolution numéro CM-2003-79.

L'acheteur doit assumer à l'entière exonération de la Ville toute obligation ou restriction quant à ce terrain qui sont incluses à l'acte d'acquisition dudit lot par la Ville du gouvernement fédéral.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

MONSIEUR ANDRÉ LEVAC
Président par intérim
Comité exécutif

M° SUZANNE OUELLET Greffier et secrétaire Comité exécutif